

DE MONACO À SAINT-TROPEZ

N°32

# PERSPECTIVE

L'ACTE DE BÂTIR

URBANISME / ARCHITECTURE / ENVIRONNEMENT / ART ET BATIMENT



# Matière à créer



Grâce à leur galandage et au rail encastré, les baies permettent de faire filer le sol sans avoir la distinction entre intérieur et extérieur. Le platelage en bois fait le lien entre les différents espaces de vie.



# La nature au cœur du projet





A l'intérieur, l'escalier en hélice offre ses courbes soulignées par un garde-corps en fer plat épuré.  
A l'extérieur, l'escalier est enveloppé d'un revêtement en bois.



La villa D&M s'étend sur 500 m<sup>2</sup> dans un cadre arboré en partie dominante.  
On y accède par une cour pavée au Nord.  
La demeure déploie son jardin avec sa future piscine au Sud.  
Le parement en pierre sèche tranche avec les enduits blancs.  
Les ouvertures génèrent des ruptures tandis que les lignes verticales du bardage bois viennent adoucir l'ensemble.



Damien LAMY  
architecte DPLG  
4, chemin des Colles  
06800 Cagnes sur Mer  
+33 621710989  
damien.lamy@live.fr

